

# «Réduisons nos déchets, **Réduisons nos dépenses !**»

**Faisons un pas de plus vers le Développement Durable ...**

## Entreprises, vous payez trop cher vos déchets :

- 1- Lors de vos achats : vos déchets sont des emballages, produits, et matières que vous avez achetées.
- 2- Lors de leur élimination : vous payez les charges de gestion interne et les factures de vos prestataires déchets.

### Vos attentes

- Réduire les dépenses et les contraintes liées à la gestion des déchets.
- Identifier les actions à engager pour réduire la quantité de déchets produits par votre entreprise.
- Bénéficier de conseils personnalisés à la mise en œuvre des actions identifiées.
- Anticiper l'impact des réglementations.

### Notre réponse : un programme clef en main

- Un [Flash'Diag Déchets](#) pour auto-évaluer en ligne l'organisation de votre entreprise.
- Un diagnostic déchet de votre entreprise afin de détecter les actions de progrès, réalisé par un Conseiller CCI.
- Des réalisations concrètes au service de l'amélioration de votre problématique déchets.

### Les atouts du programme

- La possibilité de vous auto-évaluer en ligne grâce au Flash'diag déchets.
- Un diagnostic déchet et un accompagnement personnalisé réalisé par le conseiller environnement.
- Remise de «Mon Classeur Déchets», outil pratique pour faciliter le suivi de vos déchets.
- Un programme clef en main pour démarrer.
- Des économies réelles grâce à un plan d'actions concret.
- Une mise en valeur de l'engagement de votre entreprise grâce au volet communication du programme.

### Les phases clés du déroulement du programme

Module	Objectifs	Durée
➤ <a href="#">Flash'Diag déchets</a>	- Permettre à l'entreprise d'autoévaluer en ligne son organisation et connaissances sur la gestion des déchets	10 minutes
➤ Diagnostic déchet initial et restitution avec plan d'action	- Recenser et quantifier les déchets - Identifier les actions à mettre en place	2 heures environ
➤ Accompagnement personnalisé	- Aider à la mise en œuvre des actions - Conseil et suivi - Evaluer les progrès réalisés	2 heures

## La réduction des déchets, c'est possible et ça marche !

### Découvrez les bonnes pratiques et les témoignages des entreprises

#### **CNIEG : Caisse de retraite (200 salariés)**

98 000 gobelets jetables évités = 400 kg de déchets en moins par an grâce au changement des distributeurs de boissons qui proposent désormais l'option « sans gobelet » et une forte implication de l'entreprise et des collaborateurs. Un travail engagé sur la consommation de papier a permis d'obtenir une réduction de plus de 30% en 4 ans

 **En savoir plus :** [vidéo](#) [fiche témoignage](#)

#### **SERDB : Bureau d'étude (9 salariés)**

Patrick-Charles PAUVERS, dirigeant : « L'accompagnement de la CCI est précis, pertinent, vraiment très pratique. Il fournit un canevas d'ensemble pour aborder efficacement les problématiques de la réduction des déchets, en fournissant des réponses immédiates qui font gagner un temps précieux »

 **En savoir plus :** [vidéo](#) [fiche témoignage](#)

#### **JULIO BROSSERIE : Fabrication d'articles en brosse (8 salariés)**

L'entreprise a rationalisé sa démarche et diminué ses dépenses. L'assistante, chargée du suivi de la démarche de réduction de déchets a acquis de nouvelles compétences et mis en place le registre de suivi de déchets. La mise en place d'une signalétique sur les consignes de tri est désormais présente







 **En savoir plus :** [vidéo](#) [fiche témoignage](#)

#### **SDEL Contrôle Commande (240 salariés)**

L'entreprise a diminué le nombre de rotations de benne passant de 21 à 12 rotations/an, amélioré le tri des métaux et de leur revente. En moins de 3 ans, un bénéfice de 6000 € sur la facture déchets a été obtenu.

 **En savoir plus :** [vidéo](#) [fiche témoignage](#)

## Modalités pratiques

-  Nombre de places : 15 entreprises
-  Début de l'opération : janvier 2019
-  Durée de l'accompagnement : 1 an
-  Coût restant à la charge de l'entreprise : 0 € grâce à la participation de Nantes Métropole, de l'ADEME et de la CCI Nantes St-Nazaire.
-  [www.nantesstnazaire.cci.fr](http://www.nantesstnazaire.cci.fr)
-  Programme proposé aux PME-PMI dans le cadre de la démarche «Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet» de Nantes Métropole.

## Renseignements et inscriptions

→ [CCI Nantes St-Nazaire](http://CCI Nantes St-Nazaire)

**Michelle DELCROIX-FIALEIX**

Centre des Salorges - 16 Quai Ernest Renaud

CS 90517 - 44105 NANTES Cedex 4

Mail : [michelle.delcroixfialeix@nantesstnazaire.cci.fr](mailto:michelle.delcroixfialeix@nantesstnazaire.cci.fr)

Tél. : 02 40 44 60 53